

## Reportage : la nouvelle collecte automatisée Émission du vendredi 19 janvier 2024



La collecte des déchets évolue sur les communes des secteurs Centre-Sud de la Communauté de communes. Depuis décembre, de nouveaux bacs en PAV (Point d'Apport Volontaire) et PDR (Point de Regroupement) font leur apparition sur certaines communes du territoire...

Ces bornes robotisées, qui représentent 5 à 6 anciens containers, sont un moyen de soulager les agents du département Environnement-Déchets, mais aussi de maîtriser les coûts du ramassage des ordures. La collecte est robotisée : elle ne nécessite la présence que d'un seul agent, contre trois auparavant. D'autant plus que ces nouvelles bornes -plus grosses, donc moins nombreuses- impliquent la diminution du nombre de tournées. Une solution qui devrait permettre à l'intercommunalité de pouvoir tenir le budget avec des coûts qui ont triplé ces dernières années.

Une évolution progressive en cours de déploiement...

20 communes du Centre sont désormais concernées, puisque ces bornes ont été déployées au mois de décembre au sein des communes de : Avignonet-Lauragais, Beauteville, Cessales, Folcarde, Gardouch, Lux, Mauremont, Montclar-Lauragais, Montgaillard-Lauragais, Montesquieu-Lauragais, Renneville, Rieumajou, Saint-Germier, Saint-Rome, Saint-Vincent, Trébons-sur-la-Grasse, Vallègue, Vieillevigne, Villenouvelle et Villefranche-de-Lauragais.

Le déploiement sur les autres communes du Centre-Sud (Lagarde, Seyre, Caignac, Gibel, Monestrol, Montgeard, Nailloux, Calmont, Aignes, Mauvaisin et Saint-Léon) aura lieu progressivement dans le courant de l'année



Le grand journal de votre région, avec toute l'info locale, régionale, nationale et internationale.

Cliquez ici pour retrouver l'émission complète du vendredi 19 janvier 2024